

## **L'INSERTION DES DIPLÔMÉS AU MAROC : TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES ET DÉTERMINANTS INDIVIDUELS**

**Mohammed BOUGROUM\*, Aomar IBOURK\* et Ahmed TRACHEN\***

***Résumé** - Dans un contexte de restructuration de l'économie marocaine, le désengagement progressif de l'État de son rôle de principal créateur direct d'emplois pour les diplômés s'accompagne de son engagement croissant en matière de politique de l'emploi. Paradoxalement, les pouvoirs publics diversifient les mesures en faveur de l'insertion des diplômés alors que les études empiriques sur cette phase font cruellement défaut. Dans ce travail, nous montrons, sur la base de données individuelles, que les parcours d'insertion des diplômés sont très contrastés. La typologie de ces parcours remet en cause la pertinence du schéma théorique sous-jacent à la politique mise en œuvre et suggère une représentation segmentée du marché du travail. L'étude, à l'aide d'un modèle logit multinomial, des déterminants individuels des trajectoires types permet d'éclairer certains mécanismes de sélectivité en œuvre pour l'accès au marché du travail primaire.*

**Mots-clés** - CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE, RELATION FORMATION-EMPLOI, INSERTION PROFESSIONNELLE, SEGMENTATION.

**Classification JEL** : J18, J40, J68.

Les auteurs remercient le rapporteur anonyme de la revue pour ses remarques et suggestions. Ils remercient également les participants au colloque "Le rôle du capital humain dans le développement" (Ouagadougou, 14-15 janvier 1999). L'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche (Aupelf-Uref) a contribué au financement de ce travail.

---

\* Centre de Recherche en Économie Quantitative, Université Cadi Ayyad, Faculté de Droit et d'Économie, BP 2380, Marrakech, Maroc.

Les restructurations des économies, induites par leur intégration à l'économie mondiale, ont bouleversé la donne sur le marché du travail. Le chômage touche massivement certaines catégories de la population active à cause de la disparition ou du déclin de certaines activités ou secteurs qui constituaient leurs filières d'insertion traditionnelles (Marsden, 1992). Cependant, cet impact est différent selon le niveau de développement du pays. Dans les pays développés et notamment ceux à industrialisation ancienne, l'abandon de certaines activités ou leur délocalisation vers les pays à bas salaires met au premier plan le chômage des travailleurs les moins qualifiés. En revanche, dans les pays en développement, les programmes d'ajustement structurel (PAS), conçus comme une étape préalable pour l'ouverture sur l'économie mondiale, ont eu pour conséquence la diminution de la part du secteur public (Administration comprise) dans l'activité économique. Dans le cas marocain, les effets du PAS, conjugués à la forte augmentation du nombre des lauréats, ont entraîné la croissance rapide du chômage des diplômés<sup>1</sup>. Cette différence se retrouve aussi au niveau des politiques de l'emploi. Pour certains pays comme la France, la plupart des mesures destinées à faciliter l'insertion des jeunes et/ou à lutter contre le chômage de longue durée concerne en priorité les moins qualifiés, alors qu'au Maroc, l'essentiel de la politique de l'emploi a pour objectif de lutter contre le chômage des diplômés<sup>2</sup>.

L'ampleur prise par le chômage des diplômés dans la nouvelle configuration du marché du travail marocain<sup>3</sup> conduit les pouvoirs publics à intensifier et à diversifier leur action en matière de politique de l'emploi. La priorité accordée à l'insertion professionnelle des diplômés se justifie doublement. D'une part, ce phénomène est difficilement acceptable au niveau social d'autant plus que l'analphabétisme touche encore plus de 50 % de la population marocaine (Direction de la Statistique, 1994). D'autre part, le chômage des diplômés induit des effets visibles tant sur le plan social que sur le plan économique.

Paradoxalement, malgré la montée en puissance du chômage des diplômés, la phase d'insertion reste très peu étudiée. Ce travail se veut une contribution pour dégager quelques éléments de réponse sur les modalités d'accès des jeunes diplômés au marché du travail. L'objectif est double : (i) décrire les modes d'insertion en termes de trajectoires (section 1) et (ii) étudier l'impact de certaines

---

<sup>1</sup> Le taux de chômage en 1996 des titulaires d'un diplôme de niveau supérieur s'élève à 29,7 % contre 11,6 % chez les non diplômés. En 1999, ces taux sont respectivement de 32,9 % et de 8,1 % (Direction de la Statistique, 1996 et 1999).

<sup>2</sup> Notons que dans le discours officiel, on parle indifféremment du chômage des diplômés ou du chômage des qualifiés.

<sup>3</sup> Caractérisée par le désengagement de l'État en tant qu'employeur et le rôle grandissant alloué au secteur privé.

variables individuelles sur la probabilité de suivre une trajectoire donnée (section 2).

### 1. LA CONSTRUCTION DES PARCOURS TYPES : DES TRAJECTOIRES "MONO-ÉTAT" AUX TRAJECTOIRES COMPOSITES

Une des conséquences les plus importantes du PAS est la remise en cause de l'association, longtemps entretenue, entre l'insertion des diplômés et l'emploi dans le secteur public ou assimilé. La trajectoire professionnelle formée d'un même emploi permanent perd de sa pertinence comme modèle standard d'insertion des diplômés. L'appréciation de l'insertion professionnelle ne devrait pas être basée uniquement sur le taux d'emploi à un moment donné. Elle devrait être menée dans une optique dynamique en termes de parcours<sup>4</sup> (Vernières, 1993).

A défaut de données longitudinales sur l'insertion des diplômés au Maroc, nous avons réalisé, en 1993, une enquête rétrospective auprès d'un échantillon de jeunes diplômés recensés en 1991 dans le cadre du Programme National d'Insertion des Diplômés en Chômage (PNIDC)<sup>5</sup> (encadré n° 1).

L'étude du chronogramme à l'aide de l'indice de dissimilarité proposé par Espinasse (1994) (encadré n° 2) permet de scinder la population étudiée en deux groupes. Le premier est constitué des jeunes ayant connu une trajectoire formée d'un seul état (chômage/emploi/étude). Pour ce groupe, nous parlerons indifféremment de trajectoires "mono-état" ou de trajectoires "simples". Les jeunes dont la trajectoire est composite, en ce sens qu'elle contient au moins deux états différents, forment le deuxième groupe.

#### *Encadré n° 1 : Les données*

Les données utilisées proviennent de l'enquête Greqam-Ureqet dont les auteurs ont coordonné la conception et la réalisation en octobre 1993<sup>6</sup>.

#### **Contexte et objectifs**

Les difficultés croissantes que rencontrent les lauréats de l'enseignement public à s'insérer dans le monde du travail ont conduit les pouvoirs publics à mener une politique active de l'emploi. Cette politique a été initiée par la mise en place du Programme National d'Insertion des Jeunes diplômés au Chômage (PNIDC). L'objectif de cette action de grande envergure est de résorber le stock de chômeurs diplômés accumulé tout au long des années 1980. En 1991, les

<sup>4</sup> Une telle démarche reste tributaire de la disponibilité de données adéquates.

<sup>5</sup> L'absence de mécanismes incitant les chômeurs à s'inscrire auprès des organismes d'intermédiation rendait difficile le suivi des trajectoires individuelles. La situation actuelle est différente. Avec la mise en place du programme national "Action-Emploi" de lutte contre le chômage de longue durée, l'inscription auprès des centres officiels d'intermédiation (CIOPE) devient obligatoire.

<sup>6</sup> Cette enquête a été menée en collaboration avec le Greqam (Université d'Aix-Marseille).

pouvoirs publics ont recensé<sup>7</sup> plus de 100 000 diplômés<sup>8</sup> susceptibles de bénéficier de cette action d'insertion dans le secteur structuré (public ou privé) Les trois préfectures formant la ville de Marrakech comprenait 6 016 diplômés se déclarant au chômage.

Sur la base de ce recensement, l'enquête Greqam-Ureget a consisté à reconstituer la trajectoire individuelle d'un échantillon de 1 074 personnes tirées de la population recensées dans la ville de Marrakech. Les trajectoires ont été décrites sur une période de 41 mois allant de juillet 1990 à octobre 1993. Le but de cette enquête est de produire des données individuelles permettant d'initier, dans le contexte marocain, l'étude du lien entre les trajectoires professionnelles des diplômés sur le marché du travail et les caractéristiques individuelles de ces derniers.

### **Contenu**

Partant de cet objectif, le questionnaire a été structuré en trois parties :

- ◆ le module "calendrier" ou le chronogramme : il retrace mois par mois la situation de l'individu sur le marché du travail au cours de la période d'observation en tenant compte de la récurrence des états. La codification a permis de se ramener à quatre situations de référence : emploi, chômage, étude et stage. Elles sont symbolisées respectivement par EMP, CHO, ETU et STA.
- ◆ le module "état civil" : ce module regroupe les variables relatives aux caractéristiques individuelles du jeune diplômé – âge, genre, diplôme... – et celles relatives à sa situation socio-démographique – situation familiale, mode de logement... –. Les deux groupes de variables forment le signalétique qui servira à caractériser les trajectoires professionnelles.
- ◆ les modules descriptifs : ces modules viennent en complément au chronogramme. Ils permettent la description de ses états constitutifs. En fait, il s'agit de la description individuelle de tous les épisodes de chacune des quatre situations de référence – EMP, CHO, ETU, STA –. Dans le cas d'une trajectoire "EMP-CHO-EMP-CHO"<sup>9</sup> par exemple, le questionnaire compte deux modules descriptifs de type EMP et deux autres de type CHO. Cette information complémentaire est très pertinente pour différencier qualitativement les trajectoires professionnelles en termes de comportement individuel.

### **Réalisation**

Sur l'échantillon de 1 074 questionnaires, 706 ont été réalisés de façon complète par interview directe avec les jeunes concernés, 138 ont été remplis partiellement par un proche parent du jeune qui, ayant déménagé hors de Marrakech, n'a pas pu être contacté. Les 230 questionnaires restants ont été rejetés soit pour impossibilité de localiser les enquêtés – erreurs d'adresse – soit pour invalidation du questionnaire ou refus de répondre (seules 3 personnes ont refusé de répondre).

Les résultats présentés dans ce travail sont relatifs aux 706 personnes interrogées directement.

## **1.1. Les trajectoires simples**

Les individus n'ayant connu qu'un seul et même état durant la période de

<sup>7</sup> N'ont été recensés que les diplômés qui ont fait acte d'inscription auprès des autorités locales et se sont déclarés en situation de chômage.

<sup>8</sup> La population ciblée est constituée des personnes titulaires d'au moins le Baccalauréat – y compris les diplômés de l'enseignement professionnel (ITA) –.

<sup>9</sup> Cet exemple représente une trajectoire formée par deux emplois et deux périodes de chômage.

référence sont, par définition, identiques (encadré n° 2). Dans notre cas, nous distinguons trois groupes d'individus : ceux qui n'ont connu que le chômage, ceux qui n'ont connu que l'emploi et enfin ceux qui n'ont connu que les études. Ces groupes sont totalement différents. En effet, la dissimilarité entre deux individus appartenant à deux groupes différents est maximale<sup>10</sup>.

L'existence de ces trois groupes montre que le PNIDC a généré un effet d'appel. La perspective d'obtenir un emploi stable dans le secteur structuré<sup>11</sup>, par le biais de ce programme, a certainement conduit certains diplômés en situation d'inactivité (y compris les études) ou d'emplois à se déclarer en chômage<sup>12</sup>. Ce fait dénote d'une perception particulière de la situation du chômage par les jeunes diplômés. Pour beaucoup d'entre eux, être en chômage semble s'identifier à une situation de non-exercice d'une activité dans le secteur structuré et non pas à une situation de non-exercice d'une activité dans le système d'emploi pris dans sa globalité<sup>13</sup>.

### **Premier parcours : Chômage d'exclusion**

Le chômage d'exclusion regroupe les individus qui n'ont connu que le chômage durant toute la période d'observation. Son niveau élevé (28 % de l'ensemble des trajectoires) illustre la forte intensité des mécanismes d'exclusion qui caractérise le fonctionnement du marché du travail marocain. Pour les diplômés de ce groupe, le chômage s'apparente à une exclusion du marché du travail. En effet, bien que faisant partie des chômeurs diplômés recensés par les pouvoirs publics dans le cadre du PNIDC (CNJA, 1991), ces personnes n'ont pas pu intégrer ou réintégrer la sphère de l'emploi dans le secteur structuré. Compte

<sup>10</sup> L'indice de dissimilarité est de 41 (le nombre de mois de la période de référence).

<sup>11</sup> Le concept "secteur structuré" est utilisé pour désigner l'ensemble des emplois répondant à la norme de l'emploi public (stabilité, existence de contrat de travail...). Ces emplois sont localisés en grande partie dans le secteur public et dans les grandes entreprises privées. Cependant, dans le contexte marocain, les caractéristiques des emplois offerts par une entreprise sont rarement homogènes. Même au sein des entreprises publiques, nous retrouvons des emplois "précaires". De même, une partie plus ou moins importante des emplois dans les PME-PMI sont des emplois "standards". De ce fait, la segmentation du système d'emploi s'exprime plus en termes de poste d'emplois que d'entreprise.

<sup>12</sup> Il est vrai que cet effet d'appel se trouve amplifié par le fait que ce programme était la première action mise en place par les pouvoirs publics en faveur de l'insertion des diplômés. De par sa nouveauté et le contexte politique de l'époque, ce programme a certainement donné lieu à des attentes "démessurées" de la part des diplômés.

<sup>13</sup> Plus généralement, la configuration segmentée du marché du travail dans les pays en développement rend inévitable cet effet d'appel. L'accès au secteur primaire (secteur public) constitue, pour beaucoup de jeunes, l'aboutissement de leur projet professionnel. Rappelons que le recensement général des diplômés chômeurs, qui a servi de base à notre enquête, consistait à faire remplir par l'enquêté un formulaire très sommaire. De ce fait, et compte tenu des enjeux du recensement en termes d'insertion, il est tout à fait normal de s'attendre à ce que certains jeunes ne disent pas la vérité sur leur situation professionnelle. Grâce au choix fait d'administrer directement un questionnaire détaillé, notre enquête a mis en évidence ce type d'attitude.

tenu de l'envergure de cette opération d'insertion<sup>14</sup>, leur maintien au chômage prouve que leur employabilité vis-à-vis de ce secteur est très sérieusement altérée.

### ***Deuxième parcours : Insertion incertaine***

Cette trajectoire regroupe les personnes qui étaient en emploi durant toute la période de référence. Elles représentent 8,8 % de l'échantillon. Pour ces personnes, l'accès à l'emploi a eu lieu bien avant la mise en place du PNIDC par les pouvoirs publics. Les emplois occupés relèvent du secteur privé et présentent des caractéristiques peu intéressantes<sup>15</sup> comparativement à la norme de l'emploi permanent du secteur public. Contrairement aux personnes du groupe "chômage d'exclusion", celles de ce groupe recourent aux contacts directs des entreprises et aux relations familiales pour accéder à l'emploi. De même, elles sont en majorité titulaires d'un diplôme professionnel. Cependant, le fait que ces personnes se présentent en tant que demandeurs d'emploi pour bénéficier de l'action d'insertion menée par les pouvoirs publics montre que l'emploi dans le secteur structuré (secteur public ou assimilé) constitue pour les diplômés le secteur de préférence. En d'autres termes, un diplômé en situation de stabilisation dans l'emploi précaire demeure un demandeur potentiel d'emploi dans le secteur structuré. C'est dans ce sens que ce parcours est qualifié d'insertion incertaine.

Les résultats de notre enquête montrent que la plupart de ces personnes n'ont pas intégré l'emploi public ou assimilé. Ceci pose la question de la différenciation des critères d'employabilité d'un secteur productif à un autre. Dans le secteur privé, l'employabilité semble être liée à la possession d'un diplôme professionnel et à une attitude volontariste de recherche de l'emploi (contacts directs des entreprises) et/ou à un réseau relationnel très efficace. La présence de ce dernier peut même compenser l'absence de diplôme professionnel comme l'illustre le cas des bacheliers de l'enseignement général qui accèdent à l'emploi dans le secteur privé grâce à leur réseau familial.

### ***Troisième parcours : Études permanentes***

Cette trajectoire regroupe les personnes qui n'ont connu que la situation d'études durant la période de référence. Bien que ce parcours ne représente que 2,6 % des personnes interrogées, il est révélateur d'un fait empirique qui ne cesse de se renforcer. La poursuite des études est de moins en moins un choix délibéré de la part des jeunes. Beaucoup d'entre eux restent dans le système

---

<sup>14</sup> La réalisation de cette action a été confiée au Conseil National de la Jeunesse et l'Avenir (CNJA) nouvellement mis en place. Compte tenu de son rôle actif dans cette opération, le CNJA a été très vite perçu par les jeunes et l'opinion publique comme un organisme d'insertion. Par la suite, le CNJA a eu beaucoup de mal à se défaire de cette image bien que tous ses travaux ultérieurs ont été menés dans une optique de réflexion et d'observation.

<sup>15</sup> Une grande partie de ces emplois n'est pas déclarée (absence de contrat de travail) et présente donc une grande instabilité. De ce fait, ces emplois n'ouvrent droit à aucune couverture sociale.

d'enseignement faute d'une autre alternative. La situation défavorable sur le marché du travail, conjuguée à la gratuité de l'enseignement public, baisse considérablement le coût d'opportunité de la poursuite des études. Dans les filières universitaires généralistes – Lettres, Sciences, Droit, Économie –, l'absence de toute forme de sélection à l'entrée amplifie considérablement ce phénomène.

#### **Encadré n° 2 : Méthodologie**

La trajectoire professionnelle d'un individu sur une période donnée est décrite à l'aide d'un calendrier retraçant mois par mois sa situation sur le marché du travail. Les typologies de trajectoires professionnelles permettent de dégager des parcours-types. Leur construction suppose la définition sur l'ensemble des individus d'une distance qui intègre simultanément les quatre aspects caractéristiques d'une trajectoire à savoir : la nature des états qui la constituent, leur durée, leur fréquence et leur enchaînement séquentiel.

##### **Indice de dissimilarité**

Espinasse (1994) propose de construire directement la matrice de dissimilarités à partir des données brutes du calendrier. La comparaison des trajectoires individuelles – chronogrammes – suppose que deux individus ayant connu les mêmes états au même moment soient considérés comme identiques. Réciproquement, deux individus n'ayant connu simultanément aucun état se trouvent par définition très éloignés l'un de l'autre. La proximité entre deux individus est fonction du nombre de fois où ils se trouvent dans des situations identiques. Pour traduire ce principe simple, Espinasse (1994) propose l'indice de dissimilarité suivant entre deux individus  $i$  et  $j$  :

$$D_{ij} = \sum_{t=1}^T X_{ijt} \text{ avec } X_{ijt} = \begin{cases} 1 & \text{si } S_{it} \neq S_{jt} \\ 0 & \text{si } S_{it} = S_{jt} \end{cases}$$

$S_{it}$  – respectivement  $S_{jt}$  – représente la situation de l'individu  $i$  au mois  $t$  – respectivement l'individu  $j$ .

En plus de la facilité d'interprétation que lui confère son caractère simple et intuitif, cet indice présente deux avantages :

- ♦ Il dépend uniquement des données brutes des chronogrammes individuels, à l'exclusion de toute variable à caractère explicatif – variables signalétiques par exemple... –.
- ♦ Il reflète l'information intégrale dans la mesure où aucune codification n'est nécessaire pour le calculer. L'information est traitée dans sa diversité individuelle en prenant en compte les quatre éléments caractéristiques d'une trajectoire.

##### **Construction des trajectoires types**

Le principe de construction des trajectoires types sur la base de l'indice "Espinasse" se fait en deux étapes. La première consiste à appliquer la technique de classification hiérarchique et la deuxième consiste à représenter les trajectoires types correspondant à une partition particulière.

1. La classification hiérarchique permet d'obtenir une chaîne emboîtée de partitions de la

population étudiée. Chaque partition représente une typologie des trajectoires puisque chaque individu est affecté à une et une seule classe. Le choix de la partition "optimale" ne peut pas être automatisé. Il ne peut être fait que "manuellement" par le praticien. Les classes de la partition choisie doivent être homogènes et d'effectifs suffisants pour qu'elles soient interprétables. L'homogénéité des classes est mesurée par les durées moyennes dans chaque état. En revanche, la taille minimale des classes ne peut pas être déterminée objectivement. La règle consiste à éviter des classes à effectifs trop réduits qui peuvent refléter des profils "anecdotiques".

2. Une fois la partition choisie et ses classes caractérisées par les indicateurs usuels – durées moyennes... –, il reste au praticien de préciser pour chacune d'entre elles l'enchaînement temporel des états qui la composent. En effet, il ne suffit pas de savoir qu'une trajectoire est dominée par le chômage. Il est nécessaire, pour caractériser complètement cette trajectoire, de préciser la nature de ce chômage – récurrent et/ou de longue durée – et son emplacement temporel<sup>16</sup>. Budéwé et alii (1995) proposent de résoudre ce problème grâce aux représentations graphiques des trajectoires de chaque classe. Ces représentations peuvent être complétées par le calcul de certains indicateurs caractéristiques de chaque classe.

## 1.2. Les trajectoires composites : des parcours différenciés

Les individus ayant une trajectoire composite -formée d'au moins deux états- représentent près de 60 % de l'échantillon interrogé. Dans ce qui suit, nous commentons une partition de ces trajectoires en deux classes<sup>17</sup>.

Les deux classes ont un effectif presque égal. Le tableau n° 1 permet de constater qu'en moyenne les trajectoires de la première classe se caractérisent par une durée d'emploi élevée (20,8 mois sur 41). Elles s'opposent en cela aux trajectoires de la deuxième classe dominées par le chômage (28,5 mois sur 41). Cependant, nous constatons que dans la première classe, certains individus ont connu des périodes longues de chômage (25 mois). De même, la durée de l'emploi a atteint 25 mois chez certains individus de la deuxième classe. Cette particularité est la conséquence de l'indice de dissimilarité utilisé. Les périodes d'emploi bien qu'elles puissent être de longueurs comparables ne se situent pas dans la même phase de la période d'observation – juin 1990 à octobre 1993 –. De même, les périodes de chômage dans les deux classes sont situées à des phases différentes. Il est donc nécessaire pour saisir tous les aspects de différenciation entre ces trajectoires types de faire ressortir leurs spécificités chronologiques. La méthode graphique proposée par Béduwé et alii (1995) répond à cet objectif.

**Tableau n° 1 : Les indicateurs de durées de la partition à deux classes**

États\Indicateurs	Minimum	Maximum	Moyenne
<i>Groupe 1 (210 personnes)</i>			

<sup>16</sup> Une durée moyenne de chômage de 24 mois peut correspondre à plusieurs configurations (un seul épisode, plusieurs épisodes de durée différente...)

<sup>17</sup> La partition de ce sous-ensemble d'individus est réalisée à l'aide de la procédure FASTCLUS de SAS.

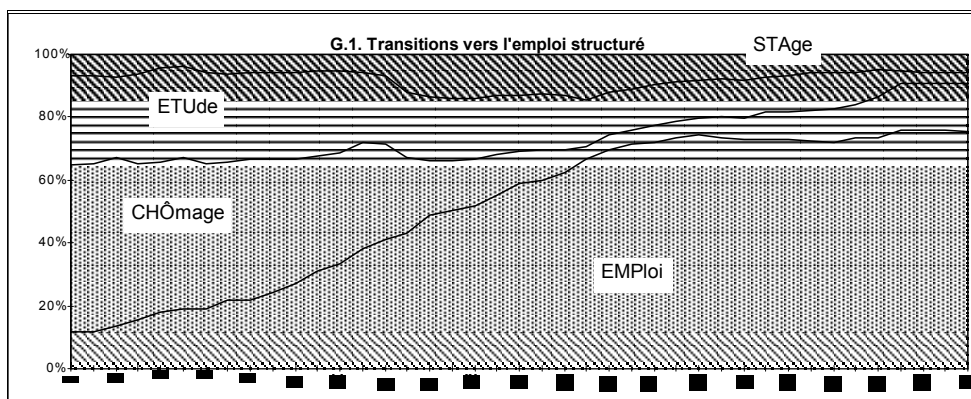


- Emploi	0	39	20,8
- Chômage	0	25	9,3
- Étude	0	38	7,4
- Stage	0	35	3,2
<i>Groupe 2 (211 personnes)</i>			
- Emploi	0	25	4,2
- Chômage	9	40	28,5
- Étude	0	27	6,4
- Stage	0	28	1,7

**Quatrième parcours : Transitions vers l'emploi structuré**

L'examen du graphique n° 1 permet de distinguer trois phases dans la chronologie de la première trajectoire composite. La première phase, qui s'étale jusqu'au treizième mois, représente des transitions du chômage vers l'emploi. La deuxième phase, pratiquement de même longueur que la première, est caractérisée par les transitions des études et du chômage vers l'emploi et les stages. Dans la troisième phase, les transitions se font plutôt vers le chômage à partir de toutes les autres situations (encadré n° 3). C'est au niveau de cette classe que l'effet du PNIDC est perceptible. Les transitions vers l'emploi ont eu lieu après la date du lancement de programme. De plus, une grande partie des transitions vers l'emploi concerne des postes de fonctionnaires ou des emplois à CDI.

**Graphique n° 1**



**Encadré n° 3 : Clé de lecture des graphiques 1 et 2**

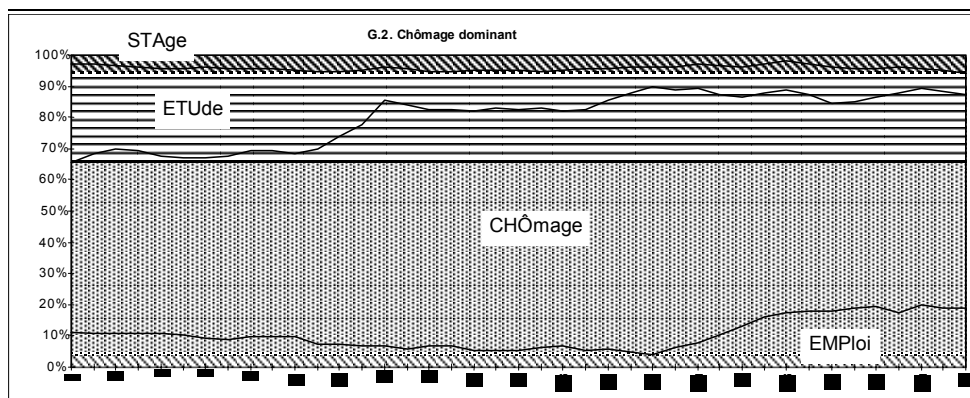
L'indice de dissimilarité utilisé – nombre de mois où les individus ne sont pas dans la même situation – fait que les individus sont regroupés selon l'enchaînement temporel des

trajectoires. Chaque graphique représente en abscisse les 41 mois de reconstitution (de juillet 1990 à octobre 1993) et en ordonnée la répartition cumulée des individus de ce groupe par rapport aux états considérés du marché du travail. Ainsi, on peut lire sur le graphique n° 1, qu'en juillet 1990 (mois 1), un peu plus d'une personne sur dix de ce groupe était en emploi et plus de 40 % en chômage. Deux ans après, les proportions se sont inversées. La part des jeunes occupant un emploi dépasse 60 % alors que celle des personnes au chômage ne dépasse pas 10 %. La représentation de la répartition mensuelle des personnes de ce groupe montre l'existence d'un mouvement progressif que l'on assimile à un mouvement d'accès à l'emploi. Notons que le même type de graphique construit pour l'ensemble des trajectoires composites ne peut pas se prêter à une telle interprétation. En effet, dans ce cas, les changements mensuels de la répartition de la population ne renseignent pas sur la nature et l'ampleur des transitions entre états.

### **Cinquième parcours : Chômage dominant**

La chronologie de la deuxième trajectoire composite peut-être décomposée en deux sous-périodes (graphique n° 2). Durant la première phase, le chômage croît sous l'effet des transitions à partir des études et de l'emploi. Les transitions des études vers le chômage ont augmenté d'une façon substantielle à partir du onzième mois. La deuxième période est caractérisée par des transitions de faible intensité du chômage vers l'emploi (encadré n° 3).

**Graphique n° 2**



En tenant compte de la chronologie des enchaînements des états, nous constatons que la partition en deux classes a permis de constater que les jeunes à trajectoires composites ont eu deux parcours différents sur le marché du travail. Le premier peut être qualifié de parcours de "transitions vers l'emploi structuré". Le chômage d'une durée relativement courte a été suivi d'une période d'emploi relativement longue. Le deuxième parcours peut être qualifié de parcours de "chômage dominant". La sortie de la situation du chômage semble être plus difficile. Ce n'est qu'à la fin de la période qu'un processus de passage du chômage

ou des études vers l'emploi a été amorcé.

Ces parcours types ont été déterminés exclusivement à partir du calendrier. Leur interprétation suppose la prise en compte d'autres variables explicatives telles que les caractéristiques individuelles. Si l'on compare les deux groupes relativement aux variables signalétiques – âge, diplôme et genre –, nous constatons que les différences ne sont pas très marquées. Néanmoins, le deuxième groupe se caractérise par une sur-représentation des personnes âgées de plus de 30 ans, des bacheliers et des femmes. De plus, l'ancienneté du diplôme y est relativement plus élevée (tableau n° 2). D'autre part, il est pertinent de comparer les sous-populations au sein d'un même groupe. Dans le cas du premier groupe, nous constatons par exemple que les hommes sont presque deux fois plus nombreux (30,2 %) à accéder à l'emploi en moins de six mois que les femmes (16,9 %).

**Tableau n° 2 : Caractérisation des deux trajectoires de la partition à deux classes**

	Ensemble	Traj. 4	Traj. 5	Traj. 4 Homme	Traj. 4 Femme	Traj. 5 Homme	Traj. 5 Femme
<i>% Homme</i>	49,4	51,4	47,4				
<i>Diplôme</i>							
% Baccalauréat.	36,3	31,9	40,8	34,3	29,4	45	36,9
% Licence.	22,6	25,2	19,9	26,9	23,5	18	21,6
% Diplôme. Prof.	18,3	21,4	16,1	21,3	21,6	18	14
<i>Ancienneté. Diplôme</i>							
moins d'un an	28,3	31,9	24,6	26,9	37,3	17	31,5
de 1 à 3 ans	30,9	32,4	29,4	31,5	33,3	31	27,9
de 3 à 5 ans	23	18,6	27,5	16,7	20,6	30	27,9
<i>% Célibataire</i>	81,7	79,5	83,9	79,6	79,4	87	81,1
<i>Age</i>							
moins de 25 ans	29,5	31	28,5	24,1	38,2	21	34,2
entre 25 à 30 ans	55,3	56,2	54,5	57,4	54,9	56	53,2
<i>Non passage</i>							
% non emploi	32,8	11,9	53,6	11,1	12,7	44	62,2
% non chômage	9,7	19,5	0	16,7	22,5	0	0
% non étude	55,6	60,5	50,7	65,7	54,9	57	45
% non stage	70,8	66,2	75,4	70,4	61,8	82	69,4
<i>Accès 1<sup>er</sup> emploi</i>							
moins de 6 mois	25,4	23,8	28,6	30,2	16,9	26,8	31,0

La typologie des trajectoires individuelles que l'on vient de construire montre combien les parcours professionnels d'une population considérée au départ comme homogène peuvent être différents. Cependant, la détermination des parcours types aussi pertinents qu'ils soient doit être enrichie par une analyse

prenant en compte les caractéristiques individuelles des jeunes. En d'autres termes, il s'agit de répondre à la question de savoir si certaines variables ont un pouvoir discriminant dans la détermination du parcours professionnel des individus.

La comparaison de la structure des trajectoires selon certaines variables – âge, diplôme... – constitue une première manière d'aborder cette question. Cependant, cette démarche purement descriptive appelle à être complétée par une analyse économétrique permettant de tester l'influence de différents facteurs sur l'appartenance à tel ou tel parcours (Béduwé et alii, 1995).

## 2. LES DÉTERMINANTS INDIVIDUELS DES TRAJECTOIRES TYPES

### 2.1. Le modèle

Dans ce qui suit, nous estimons un modèle logit multinomial à cinq modalités<sup>18</sup> (encadré n° 4). La spécification retenue fournit une estimation de la probabilité de suivre une trajectoire type donnée en référence au quatrième parcours "Transitions vers l'emploi structuré"<sup>19</sup>.

Les variables explicatives prises en compte sont : l'ancienneté du diplôme, le niveau du diplôme, l'âge, le genre, le revenu du ménage, la situation du jeune au sein du ménage (chef du ménage ou non) et la taille du ménage. L'individu de référence considéré est successivement titulaire d'un diplôme dont l'ancienneté ne dépasse pas une année, bachelier, âgé de plus de 30 ans, de sexe masculin, appartenant à un ménage dont le revenu mensuel est supérieur à 2 500 dirhams (Dhs), n'assumant pas la responsabilité du ménage et enfin appartenant à un ménage dont la taille est comprise entre 5 et 8 membres. Les fonctions estimées sont de la forme :

$$\log(P_{T_i}/P_{T_4}) = Cste + a_{2i} \text{Ancienneté}_{\text{diplôme}} + a_{3i} \text{Diplôme} + a_{4i} \text{Âge} + a_{5i} \text{Genre} \\ + a_{6i} \text{Revenu} + a_{7i} \text{Chef}_{\text{ménage}} + a_{8i} \text{Taille}_{\text{ménage}}$$

<sup>18</sup> Notons que deux parcours sur cinq ("insertion incertaine" et "études permanentes") apparaissent comme faiblement discriminants. Néanmoins, nous avons choisi de les garder dans le modèle estimé dans la mesure où ils correspondent à des faits stylisés de la réalité marocaine. Les biais associés à une partition moins fine seraient, à notre avis, non négligeables.

<sup>19</sup> La démarche adoptée dans ce papier repose sur l'étude du chronogramme à l'aide de l'indice de dissimilarité proposé par Espinasse (1994). Cet indice permet de prendre en compte les quatre éléments d'une trajectoire : nature, durée, nombre d'occurrence et enchaînement temporel des états. La population étudiée est partitionnée en cinq groupes. Notre variable dépendante est alors une variable qualitative (classe d'appartenance) et non une variable continue censurée. De ce fait, nous laissons de côté l'approche alternative courante dans la littérature et qui consiste à aborder la question d'insertion par l'estimation des formes réduite ou structurelle de modèle de durée (Lancaster, 1990). Cette dernière approche a été déjà appliquée aux données de cette enquête (Ibourk, 1996).

**Encadré n° 4 : Trajectoires types et variables individuelles**

Bien qu'elle soit instructive, la construction d'une typologie de trajectoires n'est pas une fin en soi. Pour qu'elle soit utilisable en matière de politiques de l'emploi et/ou de formation, une typologie des trajectoires doit être mise en perspective avec les caractéristiques de la population étudiée. Il s'agit de mettre en évidence d'éventuelles liaisons qui existeraient entre une ou plusieurs de ces caractéristiques et certaines trajectoires types.

Dans le cas où la typologie est construite par application de la classification automatique à la matrice des dissimilarités "Espinasse", la caractérisation des classes s'impose dans la mesure où les distances sont par définition calculées uniquement à partir du données du calendrier. La prise en compte du signalétique peut se faire de façon complémentaire dans deux optiques :

- ◆ l'optique descriptive : il s'agit d'étudier la répartition de la population de chaque classe selon chacune des variables du signalétique et de la comparer à la répartition de la population totale.
- ◆ l'optique inférentielle : elle consiste à utiliser les trajectoires types comme des modalités d'un modèle logit multinomial. En reprenant une trajectoire type comme référence, ce modèle permet d'estimer la probabilité de suivre une trajectoire en fonction des différentes variables du signalétique – variables individuelles et/ou sociales – (Budéwé et alii, 1995). Le modèle économétrique à estimer s'écrit sous la forme suivante :

$$\log(PC_i/PC_{i_0}) = Cste + a_{2i}Var1 + \dots + a_{Ji}VarJ$$

avec  $c_i$  = trajectoire correspondant à la classe  $i$  ( $c_{i_0}$  est prise comme référence)

$PC_i/PC_{i_0}$  = probabilité de suivre la trajectoire  $i$  plutôt que la trajectoire  $i_0$

En résumé, grâce aux propriétés remarquables de l'indice de dissimilarité utilisé, la méthodologie proposée par Espinasse (1994) et améliorée par Bédwé et alii (1995) semble répondre à l'objectif de construction et de caractérisation des typologies de trajectoires professionnelles. Elle a l'avantage aussi de permettre le passage d'une optique descriptive à une optique inférentielle. Cependant, son application n'est envisageable que si l'on dispose de données brutes du calendrier. De plus, les résultats obtenus doivent être relativisés par rapport à la taille de l'échantillon.

**2.2. Les résultats**

Les variables explicatives introduites dans le modèle sont globalement significatives. Les principaux résultats sont les suivants (tableau n° 3) :

- *L'ancienneté du diplôme renforce la probabilité de suivre les trajectoires "chômage d'exclusion" et "insertion incertaine" et diminue celle de suivre la trajectoire "études permanentes"* : les titulaires d'un diplôme dont l'ancienneté dépasse une année ont relativement moins de chance d'être concernés par les trajectoires "transitions vers l'emploi structuré" et "études permanentes". Ils ont plus de chance d'être soit en situation d'exclusion du marché du travail soit en situation d'actif occupant un emploi à caractéristiques peu intéressantes dans le secteur privé.

Dans le contexte marocain, l'ancienneté du diplôme se traduit par l'abandon

progressif par le jeune de son projet professionnel initial qui est l'accès à un emploi dans le secteur structuré. Sous l'effet de l'obsolescence de son capital humain et/ou du découragement, le diplômé se résigne soit à accepter la situation de chômage permanent soit à occuper des emplois précaires. Cependant, l'abandon du projet professionnel initial n'est jamais définitif. Des opérations telles que le PNIDC, où le niveau de diplôme est la seule condition requise, constituent pour le diplômé des opportunités pour concrétiser son projet initial.

L'effet négatif de l'ancienneté sur les chances de suivre la trajectoire "études permanentes" pourrait s'expliquer par deux faits. D'une part, le système d'enseignement vise en premier lieu à répondre aux besoins grandissants en formation initiale<sup>20</sup>. De ce fait, les autres formes d'enseignement (formation continue diplômante...) restent peu développées. D'autre part, cet effet négatif de l'ancienneté peut traduire une attitude individuelle des jeunes vis-à-vis de tout investissement en capital humain sous forme de formation initiale. La non rentabilisation des investissements antérieurs et/ou les difficultés matérielles pour financer la poursuite des études peuvent décourager le jeune à réintégrer le système d'enseignement.

- Etre titulaire de la Licence renforce la probabilité de suivre la trajectoire "transitions vers l'emploi structuré" et diminue celle de suivre la trajectoire "études permanentes"<sup>21</sup>. L'effet du niveau du diplôme sur la trajectoire "Transition vers l'emploi structuré" s'explique par le fait que dans le cadre du PNIDC, la file d'attente à l'accès à l'emploi a été essentiellement ordonnée par niveau du diplôme. Dans ces conditions, on doit s'attendre à ce que les Licenciés (titulaire d'un diplôme bac +4) soient avantagés par rapport aux bacheliers. Au-delà du PNIDC, cette position défavorable des bacheliers relativement aux titulaires des autres diplômes peut s'expliquer par deux facteurs non exclusifs. Le premier concerne le déclassement général des diplômes induit par l'écart croissant entre le nombre de diplômés et le nombre d'emplois dans le secteur structuré. L'effet de cet écart quantitatif est renforcé par l'élévation des niveaux de diplômes disponibles. La rarefaction des possibilités d'emploi dans le secteur structuré incite les jeunes à adopter une stratégie d'allongement maximal de la durée de la formation initiale pour décrocher le diplôme le plus élevé possible avant la sortie définitive du système d'enseignement. Cette stratégie est génératrice d'une course au diplôme qui se traduit par une translation vers le bas de l'échelle de classification des diplômes dont pâtissent en premier lieu les diplômes situés en bas de l'échelle comme c'est le cas du Baccalauréat (Vimont, 1995 ; Bougroum, 1999). Le deuxième facteur est relatif au fait que le contenu

---

<sup>20</sup> Devant la pression des effectifs de plus en plus nombreux provenant de l'enseignement secondaire, l'inscription à l'université est interdite pour les titulaires d'un baccalauréat dont l'ancienneté dépasse une année.

<sup>21</sup> Dans cette enquête, seul le niveau du diplôme a été considéré. Cette variable a été codifiée en quatre modalités : Baccalauréat, Licence, Diplôme professionnel et Autres.

professionnel de ce diplôme tend à disparaître. En effet, le Baccalauréat a acquis sa légitimité de diplôme qualifiant par rapport aux emplois administratifs – dans l'administration ou dans l'enseignement. En revanche, dans la nouvelle configuration de l'économie marocaine, où le secteur privé est appelé à être le principal gisement des emplois qualifiés, le caractère professionnel du Baccalauréat est loin d'être automatique<sup>22</sup>. La position de ce diplôme se trouve aussi fragilisée par la dégradation de la qualité du système d'enseignement inhérente à la croissance continue des effectifs scolarisés (Kirsh et Desgoute, 1996).

- *L'âge a une influence sur la trajectoire professionnelle : les diplômés de moins de 25 ans ont moins de chance de suivre les trajectoires "chômage d'exclusion" et "insertion incertaine".* Ces deux effets pourraient traduire le fait que la situation des diplômés appartenant à cette tranche d'âge n'est définitivement pas stabilisée sur le marché du travail. Du fait de leur âge relativement jeune<sup>23</sup>, ces diplômés de moins de 25 ans ont plus de chance d'effectuer des stages, de réintégrer les études ou de décrocher un emploi dans le secteur structuré. Ces possibilités font que ces diplômés ont plus de chance d'échapper au chômage d'exclusion. L'âge joue aussi dans le même sens quant à la détermination de l'attitude des diplômés vis-à-vis de l'emploi à caractéristiques peu intéressantes. Plus le diplômé est jeune, moins il sera enclin d'accepter un emploi précaire.

- *Être issu d'un ménage dont le revenu mensuel est inférieure à 2500 Dhs<sup>24</sup> augmente significativement la probabilité de suivre l'une des trois trajectoires de non accès à l'emploi ("chômage d'exclusion", "études permanentes" et "chômage dominant").* Ce résultat renvoie au rôle central joué par le ménage parental et plus généralement par la famille dans le fonctionnement du marché du travail. La famille est la première ressource mobilisée par le jeune tant au cours de ses études qu'au cours de la période de prospection sur le marché du travail. Même dans l'enseignement supérieur public

**Tableau n° 3 : Résultats du modèle logit multinomial**

	Parcours 1	Parcours 2	Parcours 3	Parcours 5 <sup>25</sup>
--	------------	------------	------------	--------------------------

<sup>22</sup> A l'exception des filières professionnelles comme par exemple le baccalauréat "techniques comptables et commerciales".

<sup>23</sup> Le lien généralement positif entre l'âge et l'ancienneté du diplôme laisse penser que l'obsolescence du capital humain chez les diplômés les plus jeunes devrait être moins marquée que chez les diplômés les plus âgés.

<sup>24</sup> La variable Revenu mensuel du ménage est codifiée en quatre classes : moins de 1 000 Dhs, 1 000 à 2 500 Dhs, plus de 2 500 Dhs (tranche prise en référence). La quatrième modalité est relative aux non-réponses.

<sup>25</sup> L'examen du tableau n° 3 montre que les coefficients de certaines variables ne sont pas significatifs dans le cas du parcours 5 ("chômage dominant"). Notons que ces résultats paraissent être compatibles avec la réalité marocaine. En effet, le chômage des diplômés tend à se généraliser. Il est

<i>Constante</i>	0,14099ns	-1,7946**	-0,84346ns	0,43905ns
<i>Ancienneté du diplôme en mois</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>
Moins de 12 mois	0,63395***	1,3521***	-0,67741ns	0,041302ns
Entre 12 et 36 mois	1,0068***	1,7851***	-2,0523***	0,35672ns
Entre 36 et 60 mois	0,79501**	1,5255***	-2,4081**	0,019938ns
<i>Niveau de diplôme</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>
Baccalauréat	-0,37973ns	-0,25813ns	-1,8127***	-0,28007ns
Diplôme professionnel	-0,81816***	0,29870ns	-2,5469***	-0,45154ns
Licence	-0,57186**	-0,89090**	-1,6498**	-0,13171ns
<i>Âge</i>				
Moins de 25 ans	-1,3419***	-1,6674***	-0,0020502ns	-0,64551*
Entre 25 et 30 ans	-0,54467**	-0,79798***	-0,21065ns	-0,39395ns
Plus de 30 ans	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>
<i>Genre</i>				
Homme	-0,32981*	0,23081ns	0,18673ns	-0,089427ns
Femme	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>
<i>Revenu mensuel du ménage en Dhs</i>				
Moins de 1000	2,6117***	0,51437ns	3,1963***	1,8580***
Entre 1000 et 2500	0,75041***	0,061822ns	0,95427*	0,55516***
Plus de 2500	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>
Non déclaré	1,0009***	0,35593ns	0,13893ns	0,22783ns
<i>Responsabilité au sein du ménage</i>				
Etre chef du ménage	-1,5174***	0,26746ns	-1,9220**	-1,1657***
<i>Taille du ménage</i>				
Le nombre de personnes vivant sous le même toit est inférieur à 5	-0,34077ns	0,046980ns	-0,30064ns	-0,26788ns
Le nombre de personnes vivant sous le même toit est compris entre 5 et 8	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>	<i>Réf</i>
Le nombre de personnes vivant sous le même toit est supérieur à 8	0,11093ns	-0,99967***	-0,29772ns	0,16264ns

ns : non significatif ; significatif : \* : 10 % ; \*\* : 5 % ; \*\*\* : 1 %.

Parcours 1 : Chômage d'exclusion ; Parcours 2 : Insertion incertaine ; Parcours 3 : Etudes permanentes ; Parcours 4 : Transitions vers l'accès à l'emploi structuré (réf.) ; Parcours 5 : Chômage dominant.

L'individu de référence est : Femme, titulaire d'un diplôme professionnel, âgée de plus de 30 ans, appartenant à un ménage dont le revenu mensuel est de plus de 2 500 Dhs, n'ayant pas de responsabilité du ménage et appartenant à un ménage de taille moyenne.

où la gratuité est totale et le système de bourse est quasi généralisé, la famille apporte un complément indispensable pour financer les études<sup>26</sup>. De même, en l'absence d'un système d'assurance-chômage, la famille constitue, dans la plupart des cas, le seul moyen de prise en charge du jeune en phase de recherche de

donc normal que l'ancienneté du diplôme, le niveau du diplôme, l'âge et le genre ne soient pas discriminants. Dans un contexte de chômage généralisé et en l'absence de structure d'intermédiation efficace, le rôle du réseau se renforce. En partant de l'hypothèse que la qualité et la densité du réseau sont corrélées positivement avec le niveau du revenu du ménage, il est logique de constater que les jeunes appartenant à des ménages à revenu limité (moins de 1 000 Dhs par mois) ont plus de chance de suivre la trajectoire "chômage dominant".

<sup>26</sup> L'autofinancement des études par l'emploi est une pratique très peu courante.



l'emploi. Les études empiriques (CNJA, 1995) montrent que le réseau familial constitue l'un des dispositifs d'intermédiation à la fois le plus utilisé et le plus efficace<sup>27</sup>. Dans la pratique, l'ampleur, les modalités et l'efficacité du support logistique fourni par la famille dépendent, entre autres, des moyens financiers de cette dernière. Dans le cas des ménages à revenu modeste, ce support est généralement passif. Il se limite à la prise en charge des besoins de subsistance du jeune – logement, habillement, alimentation –. Les jeunes issus de ce milieu mobilisent essentiellement, que ce soit pour la formation ou pour la recherche de l'emploi, des moyens publics gratuits accessibles à tout le monde. De plus, dans la plupart des cas, compte tenu du faible niveau d'instruction des parents, le jeune ne peut espérer un soutien en termes d'orientation et de conseil.

*- Etre chef de ménage diminue les chances de suivre les trajectoires "chômage d'exclusion", "études permanente" et "chômage dominant". Ces trois effets vont dans le même sens. Les attitudes du diplômé sur le marché du travail en termes d'intensité de recherche et d'exigences professionnelles – salariales ou autres – sont certainement différentes selon qu'il assume ou non la responsabilité de son ménage. Le diplômé chef de ménage doit tout faire pour échapper au chômage<sup>28</sup>. L'accès à l'emploi pourrait résulter d'une intensification de la recherche et/ou d'une révision à la baisse des prétentions professionnelles (en acceptant par exemple des emplois "précaires").*

*- Faire partie d'un ménage de grande taille (plus de 8 personnes) diminue les chances de suivre la trajectoire "insertion incertaine". Cet effet peut s'interpréter relativement au rôle central joué par la famille. A travers la notion du revenu du ménage, la famille contribue à amortir les effets de l'absence d'un système généralisé de redistribution des revenus. En partant de l'hypothèse que le revenu du ménage est fonction positive de la taille<sup>29</sup>, le jeune issu d'un ménage de grande taille peut se permettre de ne pas intégrer l'emploi précaire.*

## CONCLUSION

L'écart croissant entre le nombre de diplômés et le nombre d'emplois vacants renforce la tension sur le marché du travail marocain. Il en résulte une diversité des parcours types. Certains diplômés se trouvent en situation d'exclusion de l'emploi. D'autres y accèdent après de longues périodes de chômage. La population des diplômés au chômage s'avère une catégorie statistique peu homogène pour servir de support à une action publique. L'étude des trajectoires individuelles constitue un moyen efficace pour déterminer des catégories plus pertinentes. La population touchée par le chômage d'exclusion

---

<sup>27</sup> Ceci traduit l'organisation réticulaire de la société marocaine (Bougroum, 1999).

<sup>28</sup> Étant donné l'absence d'un système d'indemnisation du chômage et compte tenu du fait que le diplômé peut difficilement solliciter sa famille pour prendre en charge son propre ménage.

<sup>29</sup> Ici il s'agit du nombre de personnes âgées de plus de 15 ans.

constitue, par exemple, une catégorie distincte qui nécessite des mesures très spécifiques.

Cependant, au-delà de cet impératif de ciblage, la pertinence de l'action publique en faveur d'une catégorie donnée de diplômés suppose la prise en compte de la configuration segmentée du marché du travail et les effets d'appel qui en résulte.

### RÉFÉRENCES

- Béduwé C., Dauty F. et Espinasse J.M., 1995, "Trajectoires types d'insertion professionnelle : application au cas des bacheliers professionnels", dans Degenne A., Mansuy M. et Werquin P. (éds.), *Trajectoires et insertions professionnelles*, Cereq, documents et séminaires, n° 112.
- Bienvenue J.Y., Carter L., Favereau O., Teynier V.A. et Zighera J., 1993, *Durée de chômage : typologies et diagnostics*, Rapport final, convention n° 396 du 13 juin 1990, Laédix, Université Paris X-Nanterre.
- Bougroum M., 1999, *Fonctionnement du marché du travail et relation éducation-formation-emploi au Maroc, une étude analytique et empirique*, thèse de Doctorat d'État, Université Cadi Ayyad, Marrakech, Maroc.
- Bougroum M. et Trachen A., 1997, "Typologie des jeunes chômeurs diplômés à Marrakech", *Annales Marocaines d'Économie*, n° 17.
- Bougroum M. et Werquin P. (éds.), 1997, *Éducation et emploi dans les pays du maghreb : ajustement structurel, secteur informel et croissance*, documents et séminaires, Céreq, France, n° 125.
- Bougroum M. et Ibourk A., 1998, "La pertinence du salaire de réserve comme facteur explicatif d'accès à l'emploi : une application sur des données longitudinales marocaines", *Annales Marocaines d'Économie*, n° 19.
- CNJA, 1991, *L'insertion des jeunes : programmes d'urgence*, Acte de la première session, Conseil National de la Jeunesse et de l'Avenir, CNJA, Rabat, Maroc, Mars.
- CNJA, 1993, *Quelle éducation-formation, quel emploi pour le Maroc de demain ?*, programme d'action.
- CNJA, 1994, "Enseignement/formation : les nouveaux défis", *Revue Jeunesse et Avenir*, n° 1, Mai.

- CNJA, 1994, *L'insertion des jeunes : une nouvelle politique*, Avril.
- CNJA, 1995, "L'entreprise privée au Maroc : encadrement et performance", *Revue Jeunesse et Avenir*, n° 4, Juillet.
- CNJA, 1995, *Les jeunes et l'entreprise : nouveaux enjeux, programme d'action*, Janvier.
- CNJA, 1995, *Quatre années d'action en faveur des jeunes 1991-1994*, 3 sessions, Mars.
- CNJA, 1996, *Enquête nationale sur l'encadrement de l'entreprise privée au Maroc*, Vol. 2, 'collection enquêtes', Avril.
- Direction de la Statistique, 1996, *Le recensement général de la population et de l'habitat de 1994*, Ministère de la Population, Rabat, Maroc.
- Espinasse J.M., 1994, "Enquêtes de cheminement, chronogrammes et classification automatique", dans Ourtau et Werquin P. (éds.), *L'analyse longitudinale du marché du travail*, n° 99, documents et séminaires, Cereq, France.
- Eymard-Duvernay F., 1997, "Les contrats du travail", dans Bessy C. et Eymard-Duvernay F. (éds.), *Les intermédiaires du marché du travail*, PUF.
- Fina L., 1992, "Les politiques de lutte contre le chômage de longue durée : approches théoriques et défis", dans *Le chômage de longue durée*, ouvrage collectif, Syros.
- Florens J.P., Fougères D. et Werquin P., 1990, "Durée du chômage et transition sur le marché du travail", *Sociologie du travail*, n° 4, p. 439-468.
- Freyssinet J., 1992, "Le chômage de longue durée : diagnostics, politiques, pratiques", dans *Le chômage de longue durée*, ouvrage collectif, Syros.
- Gallie D., 1992, "Attitudes individuelles et sélectivité du marché du travail : une étude sur le chômage en Grande Bretagne", dans *Le chômage de longue durée*, ouvrage collectif, Syros.
- Gautié J., 1993, *Les politiques de l'emploi*, Vuibert.
- Gautier J., 1994, "Le chômage des jeunes diplômés en France, un problème de formation ?", *Futuribles*, Avril.
- Gérard-Varet L.A., Joutard X., Ruggiéro M., Teyssière G. et Werquin P., 1991, *Facteurs de la durée du chômage et interprétations des trajectoires individuelles vis-à-vis du marché du travail*, Rapport CGP ETR/88/517, GREQE, Marseille.

- Godet M., 1993, "La maladie du diplôme : propositions pour une nouvelle politique", *Futuribles*, Février.
- Grünert H. et Lutz B., 1995, "Unité allemande et marché du travail : vers un chômage d'exclusion", *Formation-Emploi*, n° 51, Juillet-septembre.
- Ibouk A., 1996, *Économétrie des modèles de durée et application aux transitions sur le marché du travail marocain : cas des jeunes diplômés de Marrakech*, thèse de 3<sup>ème</sup> cycle, Université Cadi Ayyad, Maroc.
- d'Iribane P., 1990, *Le chômage paradoxal*, PUF.
- Kirsch J.L. et Desgoutte J.P., 1996, "Diplôme et déclassement", *Bref*, n° 117, Cereq.
- de Larquier G., 1997, "Approches macro-économiques du marché du travail et qualités des appariements", dans Bessy C. et Eymard-Duvernay F. (éds.), *Les intermédiaires du marché du travail*, PUF.
- Mardsen D., 1992, "Segmentation des marchés du travail et chômage de longue durée", dans *Le chômage de longue durée*, ouvrage collectif, Syros.
- Martinelli D., Paul J.J. et Bourdon J., 1998, "Emploi public, emploi privé : la difficile conversion des titulaires de thèse", *Bref*, n° 146, Cereq.
- Revue Sociologie du travail, 1995, Contre le chômage, la formation ?, Vol. XXXVII, n° 4, Dunod.
- Vernières M., 1993, *La relation formation-emploi : enjeux économique et social*, Cujas.
- Vimont C., 1995, *Le diplôme et l'emploi : enjeu économique, ambition culturelle, défi social*, Economica, Paris.
- Werquin P., 1996, "Les mesures d'aide à l'insertion des jeunes en France : nouveaux éléments pour l'évaluation", *Cahiers lillois d'économie et de sociologie*, n° 27, 1<sup>er</sup> semestre.

**THE INTRODUCTION OF DIPLOMAS IN MOROCCO:  
PROFESSIONAL DIRECTIONS AND INDIVIDUAL DETERMINANTS**

*Abstract* - Within the restructuring of Moroccan economic context, the state's progressive disengagement of its role as the main creator of employment for

*those with diplomas goes hand in hand with its increasing involvement in the employment policy. Paradoxically, the public authorities diversify measures in favor of including diplomas, whereas, there is a significant shortage of empirical studies on this phase. In this study, based on individual data, it will be shown that the insertion of diplomas takes great many tracks. The typology of these directions questions the relevance of the theoretical schema underlying the policy involved, and suggests a segmented representation of the labor market. Through the use of a multinomial logit model, the individual trajectories of typical determinants help to throw light on certain mechanisms of selectivity at work in order to enter the primary labor market.*

#### **LA INSERCIÓN DE LOS TITULADOS UNIVERSITARIOS EN MARUECOS : TRAYECTORIAS PROFESIONALES Y DETERMINANTES INDIVIDUALES**

**Resumen** - *En un contexto de restructuración de la economía marroquí, el estado deja progresivamente su papel de generador directo de empleos para los titulados incrementando a la vez su compromiso en política de empleo. Paradójicamente, los poderes públicos diversifican las medidas a favor de la inserción de los titulados mientras que carecemos totalmente de estudios empíricos sobre esta fase. En este trabajo, mostramos, basándonos en datos individuales, que las trayectorias de inserción de los titulados son muy contrastadas. La tipología de estas trayectorias pone en tela de juicio la pertinencia de la esquema teórica subyacente a la política aplicada y sugiere una representación fragmentada del mercado laboral. El estudio, ayudándose de un modelo logit multinomial, los determinantes individuales de las trayectorias típicas, permite esclarecer ciertos mecanismos de selectividad que inciden en el acceso al mercado laboral primario.*